

INSCRIPTION EN 3^{ème} ANNÉE DE LICENCE, 3^{ème} ANNÉE DE CPES, LICENCE DOUBLE DIPLOME & LICENCE PROFESSIONNELLE 3^{ème} ANNÉE

ATTENTION : une inscription administrative complète (*) est OBLIGATOIRE pour être autorisé à
suivre les enseignements

Vous avez accepté une formation via	Inscription administrative
Vous avez validé la L2 à la Faculté des Sciences Orsay Ou Vous êtes redoublant Ou Vous avez accepté une formation via Ecandidat	Vous étiez étudiant inscrit à l'Université Paris Saclay APOWEB Du 30 juin après-midi au 20 juillet inclus, puis du 17 août après-midi au 27 août 2026 ⚠ Pour les Doubles Diplômes : Faire une double inscription à la Licence et au D.U.
	Vous n'avez jamais été inscrit à l'Université Paris Saclay IAPRIMO - Si vous avez validé votre vœu définitif avant le 10 juillet : du 08 juillet après-midi au 20 juillet inclus 2026 - Si vous avez validé votre vœu définitif à partir du 10 juillet : du 17 août après-midi au 27 août 2026 ⚠ Pour les Doubles Diplômes : Faire une Double inscription à la Licence et au D.U. : - 1^{ère} inscription via IAPRIMO - 2^{de} inscription via APOWEB (attendre 1 jour après votre inscription sur IAPRIMO)
Vous êtes admis en Licence Professionnelle	Prendre contact avec le secrétariat pédagogique de la Licence professionnelle pour obtenir le dossier d'inscription
Cas spécifiques : réfugié, apatride, enfant de diplomate	Prendre contact à l'adresse : scolarité.sciences@universite-paris-saclay.fr

(*) : Inscription administrative complète signifie :

- Réalisation de l'inscription administrative via le Web ou le service de la scolarité
- Paiement de la CVEC et des droits d'inscription
- Activation du compte Paris Saclay : <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/>
- Transmission de toutes les pièces justificatives demandées sur PJWeb : <https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/>
- Obtention du certificat de scolarité et de la carte étudiant

Procédure complète :

<https://www.sciences.universite-paris-saclay.fr/admission/inscriptions-et-reinscriptions-licences-masters-et-cumulatifs>